

# COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCEE LEON BLUM ?

## MA DEMARCHE EN LIGNE AVEC MON COMPTE PARENT

- ➊ Après avoir pris connaissance de l'affectation de mon enfant au Lycée Léon BLUM, je me connecte au service en ligne d'inscription via **educonnect** : <https://teleservices.education.gouv.fr>
- ➋ Sur la page d'accueil, je clique sur "Inscrire" et j'accède au service. Je vérifie les informations concernant la formation et le lycée dans lequel mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- ➌ Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.
- ➍ Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.
- ➎ Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.

## MON INSCRIPTION AU LYCEE

Je me rends directement au Lycée Léon BLUM entre le jeudi 27 juin 2024 et le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 11h pour remplir les documents en complément pour le dossier d'inscription.

Le calendrier des inscriptions ainsi que la liste des pièces à fournir sont à consulter et/ou télécharger sur le site internet du Lycée Léon BLUM : <https://www.lycee-leon-blum.fr/>

**Attention : si l'élève n'est pas inscrit avant le lundi 1<sup>er</sup> Juillet à 11h, il perd le bénéfice de son affectation au lycée Léon Blum.**

